



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## énergie nucléaire

Question écrite n° 101621

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la création en France d'un "institut international de l'énergie nucléaire" à Saclay (Essonne) et Cadarache (Bouches-du-Rhône), annoncée en mars 2010 par la Président de la République lors de la conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil à Paris. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de la réflexion.

### Texte de la réponse

Faisant suite à l'annonce du Président de la République lors de la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en mars 2010, le Gouvernement a confié à Mme le haut-commissaire à l'énergie atomique, la mission de mener à bien une réflexion en vue de la mise en place d'un Institut international de l'énergie nucléaire. Le rapport remis par le groupe de travail ayant réuni des représentants des administrations et des acteurs de la formation sous l'autorité du haut commissaire a proposé que soit dévolu à l'Institut la mission de présenter l'offre française de formations dédiées au nucléaire et de contribuer à en renforcer la visibilité et son rayonnement à l'international. L'institut sera constitué d'un réseau de formations nucléaires initiales, en partie en langue anglaise, labélisées par le conseil des formations en énergie nucléaire. Par ailleurs, il sera le point d'entrée privilégié des demandes de formation émanant de partenaires étrangers et assurera une fonction de communication à l'international pour mieux faire connaître l'offre française. Un conseil de partenaires regroupant l'ensemble des partenaires institutionnels, académiques et industriels a été mis en place. Il a permis d'enclencher, dès la rentrée 2010, le démarrage opérationnel de l'institut. Des formations ont été mises en place. Elles incluent celles de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires et plusieurs masters dont les enseignements sont dispensés au sein des universités et écoles d'Île-de-France, de Grenoble, de Marseille, de Montpellier ou de Caen.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101621

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 2011, page 2167

**Réponse publiée le :** 31 mai 2011, page 5838